

Le bitcoin ou la grande escroquerie ?

Expert en gestion de patrimoine, Gilles-Guy de Salins s'interroge sur ce réseau de paiement qui se veut novateur et représente une nouvelle forme d'argent. Mais serait plutôt une dangereuse arnaque...

Par Gilles-Guy de Salins (*)

Si la bonne monnaie des théories classiques chassait la mauvaise, avec la création des eurodevises la notion de bien et de mal s'est relativisée : fallait-il ou non fraterniser avec l'Ours de l'époque pour sauver nos emplois ? Aujourd'hui, le bitcoin est l'exutoire des mafieux en tous genres. En effet, personne ne se pose la question de connaître la masse monétaire représentée par ce phénomène. Or, plutôt que d'entrer dans la jungle des coffres scellés de papier monnaie qui peuvent se perdre, pourrir, changer de mains etc. il est bien plus efficace d'embaucher un super hacker, un génie « geek » ; bref, des marginaux géniaux, comme les Einstein d'aujourd'hui, et de spéculer « tactilement » en toute impunité. Des fortunes se font ou se défont instantanément : tu es mort, « game over », et on recommence. Qui dit mieux ? Pour amuser la galerie et servir de couverture, on laisse de simples particuliers jouer dans la cour des grands, et tout perdre sans remords. On sait déjà (« Figaro Magazine », 17 octobre 2014) que, statistiquement, « les particuliers qui spéculent sur les devises perdent de l'argent dans 90% des cas. La perte moyenne frôle les



Il est estimé que les bitcoins représentent 80% des 10 milliards d'encours des monnaies virtuelles.

10 900 euros. Sur quatre ans, 13 224 clients ont perdu au total 175 millions d'euros. Les 1 575 clients restants n'ont empoché que 13,8 millions. » (Source : AMF qui engage une campagne de publicité digitale pour sensibiliser aux risques du Forex). Alors, sur une monnaie virtuelle ! Toutefois, l'écran de fumée fonctionne bien : « Flop : Le bitcoin, présenté comme la panacée en matière d'échanges mondialisés, s'avère bien fragile. Elle a décroché de 35% de manière irrationnelle lundi dernier » (« Le Figaro Magazine », 22 août 2014). Ou la démonstration de savoir bien analyser le résultat, mais pas la cause ! Les mafias gagnantes du monde entier ont dû sabler le champagne ! Preuve à charge ? Selon le journal suisse « La Côte » du 21 novembre 2013, « la valeur du bitcoin, qui a fait parler d'elle lors de transactions illicites, a touché pour la première fois la barre de 900 dollars mardi... Elle s'échangeait quelques heures plus tard autour de 700 dollars. Début avril, elle ne valait que 200 dollars ». Il faut avoir le cœur bien accroché car les chutes sont aussi brutales que rapides puisque sa valeur a été divisée par quatre en deux jours en avril 2013 et aimer les montagnes « russes » car il est passé de 100 dollars à 400 dollars entre le 1er et le 15 novembre 2013. Il valait 4,15 dollars en 2011... 1 163 dollars en janvier 2014 et 295 dollars en novembre. Certes, on est allé plus loin puisqu'il y a maintenant des distributeurs de bitcoins aux coins des rues de Genève (janvier 2014) ou d'ailleurs, en partenariat

avec le canadien Bit Access, leader mondial des DAB. Swiss Bitcoin Exchange, le premier négociant en bitcoins Suisse, a été autorisé par la FINMA en juin 2014.

QUAND LE BITCOIN SERT À RECYCLER

Les gogos n'ont jamais manqué, des emprunts russes au canal de Panama. Promettez la lune et il y aura toujours un crédule pour l'acheter, Virgin le sait bien. La cupidité continue à animer les marchés financiers, des tulipes hollandaises à nos jours, et les délits d'initiés de fonctionner, de Waterloo à aujourd'hui. Toutefois, selon Alexis RousseL, CEO du SBEX, l'autorisation de la FINMA fait que « le bitcoin est considéré comme un moyen de paiement en Suisse, et un dépôt en bitcoins comme un dépôt bancaire ». Il reste à prouver, cependant, que l'on puisse obtenir un crédit Lombard sur ces actifs si volatils...

Bref, au lieu que nos guignols de banquiers centraux continuent à vouloir laver plus blanc que blanc et oublier la croissance en route, ils feraient mieux de se demander pourquoi l'industrie du crime continue de fonctionner comme si de rien n'était. Al Capone recyclait dans les blanchisseries, ses homologues actuels dans le bitcoin. La recette n'a pas changé : plus c'est simple et évident, moins c'est visible ! Steve Hanke, professeur d'économie à Baltimore, l'a dit au sénat américain : « La forte demande pour le bitcoin a été motivée par les



(*) Gilles-Guy de Salins

Membre du bureau exécutif de la CIFA [Convention of independent financial advisers - Genève] et du comité consultatif de la FECIF [Fédération européenne des conseils et intermédiaires financiers - Bruxelles] et vice-président de l'ANCDGP [Association

nationale des conseils diplômés en gestion de patrimoine]. Gilles-Guy de Salins enseigne la gestion de patrimoine au sein du Mastère Banque Assurance de Suptertiaire, à Paris. Il est diplômé de troisième cycle professionnel en gestion de patrimoine de la très renommée Faculté des sciences économiques d'Auvergne. Il est aussi passé par The Securities and Futures Authority (SFA) de Londres et par la Faculté libre d'économie, de droit et de gestion (FACD) de Paris [maîtrise ès arts économiques].

FINANCE

Quelques chiffres et données

Le bitcoin a été créé post 2008 par un informaticien inconnu répondant (?) au pseudo de Satoshi Nakamoto. De là à en pouffer de rire, le pas a été franchi par Haruhiko Kuroda, gouverneur de la Banque du Japon, qui a considéré cette monnaie virtuelle le 8 avril 2014 comme du faux argent. Il échappe totalement au contrôle des banques centrales. C'est à la fois une devise universelle et un système de paiement sans structure centralisée, entre participants. Des plateformes standardisées de cotation existent : SBEX et consorts en occident, BTC China de l'autre côté. On est donc dans un marché OTC (Over The Counter) non réglementé, de gré à gré. Toutefois, les échanges sont « monitorés » par un groupe de « mineurs » rémunérés en bitcoins (25) pour valider la solvabilité des parties. De fait, les livres de comptes sont anonymes mais ouverts à tous. Seuf que les pseudos sont invérifiables. Penser obtenir un KYC et un bénéficiaire final des transactions est un fantasme de technocrate.

exigences que font peser les réglementations. » La prohibition financière existe donc depuis 2008 au moins, c'est officiel. Donc, plus l'arbre est gros, plus il cache la forêt et on peut rêver en écoutant Ben Bernanke qui a clairement salué les « potentiels de la monnaie » bitcoin (cf. « La Côte »). Est-ce de l'angélisme ou bien cela signifie « clairement » que les USA recyclent ainsi des dollars « sales » destinés à des trafics d'influence en tous genres



Stockbyte/Shao-Chun Wang

Seuls 28% des détenteurs de bitcoins ont confiance dans la sécurité de cette monnaie, 26% craignent un vol sur leur ordinateur, 25% de perdre leurs données et 21% l'apparition d'un virus anti-bitcoin.

autour du monde. Simple spéculation sans fondement ? En effet, il faut oser écrire, comme patron de la FED, à propos de cet univers sans foi ni loi, que ces monnaies virtuelles « peuvent être prometteuses à long terme d'un système de paiement plus rapide, plus sécurisé et plus efficace ». Inconscience ou cynisme délibéré ?

Après les faucons, les colombes : Steve Hanke indique que « si le bitcoin grandit et devient compétitif, il tombera sous le coup des autorités qui essaieront de le réglementer ». On est toujours en retard, non pas d'une bataille, mais d'une guerre et, en l'espèce, d'une génération virtuelle dans ce domaine ! Il ajoute : « Il devient une alternative légitime pour transférer de l'argent et un moyen de paiement de plus en plus viable. » Protection de la sphère privée et bitcoin même combat ? On ne rêve plus, on plane ! À noter cependant que Michel Sapin entend taxer à l'ISF (Impôt sur la fortune) les infortunés (il faut bien sourire) Français qui détiendraient des bitcoins, et les plus-values. Bercy n'a peur de rien.

L'ARGENT OFFICIEL NE SUFFIT PLUS

Si l'on en croit Philippe Herlin, docteur en économie et auteur de « La révolution du bitcoin et des monnaies complémentaires », le bitcoin est paré de toutes les vertus, car il la juge plus saine que les monnaies étatiques. Il serait ainsi la « planche de salut des monnaies mal gérées ». On en revient donc toujours au principe de substitution d'une monnaie par une autre. Alors, après la votation sur l'or, à quand une votation sur les réserves en bitcoins de la Banque centrale suisse ?

Restons sérieux ! Pas si sûr car il convient de noter que la Suisse a un sérieux avantage : l'antériorité. En effet, post-crise de 1929, depuis 1934 (non ce n'est pas une erreur de frappe) existe le WIR (nous autres), monnaie de service entre 60 000 entreprises suisses. Cela rappelle le défunt ECU (European Currency Unit) précédant l'euro et inaccessible aux particuliers. 1 WIR = 1 CHF.

La CIFA (Convention of independent financial advisers - Ndlr), lors de sa XIe conférence annuelle en 2013, avait organisé une table ronde sur le sujet des monnaies de substitution car il y a plus de 5 000 monnaies locales non convertibles (sauf dans leur pays) de par le monde aujourd'hui. Monoprix (groupe Casino) a même annoncé accepter les bitcoins dès fin décembre 2014 pour ses commandes.

Avec les démêlés en dollars de la BNP, UBS ou autres Crédit Suisse et Vontobel, selon François Velde de la FED, cette « technique pourrait bien être utilisée par les institutions financières elles-mêmes (pouvant créer leur propres bitcoins), voire par les gouvernements eux-mêmes ». Bitcoins de tous pays, unissez-vous !

À mon humble avis, le « bit coin » n'est, comme son nom l'indique, que le petit morceau de la pièce entière. On ne voit que le périscope d'un sous-marin colossal. En effet, ce petit morceau agit comme le poisson pilote du requin qu'il dirige ou suit, selon l'opinion de chacun. Il est estimé que les bitcoins représentent 80% des 10 milliards d'encours des monnaies virtuelles. Or, rien ni personne ne peut chiffrer les monnaies souterraines discrètes. À mon avis, c'est une tempête dans un verre d'eau, au-dessus de la nappe phréatique souterraine. Le bitcoin permet donc à chacun de fourbir ses armes : trafiquants en tous genres, États souverains, puissances financières et régulateurs. Le menu fretin reste la proie de tous. Le fonds coté censé répliquer le cours du bitcoin, qui sera bientôt éligible aux comptes titres, introduira la spéculation pure dans les portefeuilles des crédules en tous genres. Il y a donc, sans l'ombre d'un doute, d'autres monnaies discrètes qui s'échangent entre trafiquants. Le bitcoin ne sert qu'à roder les pratiques. Comment expliquer autrement la profusion d'armes et de conflits partout dans le monde ? L'argent « officiel » ne suffit pas. À un angélisme de bon aloi croyant toujours à un monde meilleur demain s'oppose la réalité d'un monde virtuel actuel dans lequel quelques-uns manipulent le reste. Et le reste, c'est 99% de gens comme vous et moi, englués par des Administrations plus soucieuses de préserver leur pré carré que du bien public, et qui polluent à tire larigot les citoyens prisonniers des monnaies légales. L'effet diversion est réussi, et il sera bientôt trop tard pour contrer ces pratiques.

Si l'on visualise le Titanic en train de couler, la partie visible du navire c'est le dollar, la partie brisée qui s'enfonce, c'est une autre devise de référence (après le yen, l'euro, etc.), la partie émergée de l'iceberg, c'est le bitcoin ; l'immergée : les monnaies souterraines. Le calme plat de ce désastre : la langue de bois officielle, et les passagers victimes sans gilet de sauvetage : les internautes. À chacun donc de se faire une opinion. Ce qui est sûr, c'est que ça fonctionne. Reste à savoir pour qui.